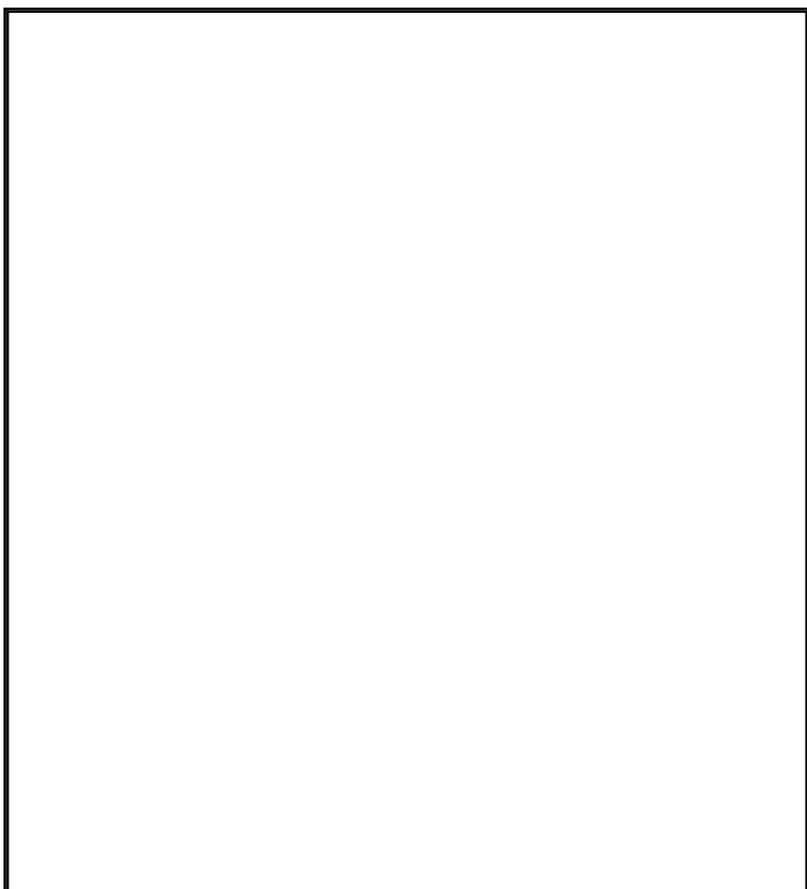

Bilan de Mi-Mandat : agir pour la tranquillité publique

Dossiers / Grands projets

Depuis 2020, la Ville a encore renforcé son action en matière de prévention de la délinquance et de tranquillité publique :

- Signature d'un Contrat de sécurité intégrée (CSI) avec l'État
- Création d'une Brigade de soirée et de proximité (BSP)
- Création d'une Direction de la prévention et de la tranquillité publique (DPTP)
 - Poursuite du déploiement de la vidéoprotection
- Élaboration d'une Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2022-2024
- Pilotage d'un Conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance (CMSPD), etc.



Parc de la Fraternité, à Croix-de-Neurat



"Passionnément cheval" à La Fontaine du Bac



AGIR POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Après notamment la création d'un commissariat équipé d'un Centre de supervision urbain pour la Police municipale (PM) lors du mandat précédent, la Ville a encore étoffé les moyens et outils consacrés à la prévention et à la tranquillité publique :

- Signature d'un Contrat de sécurité intégrée avec l'État, engagement réciproque en faveur de la sécurité, de la prévention, de la justice, de l'éducation (T2C...)
- Création d'une Direction de la prévention et de la tranquillité publique comptant une centaine d'agents dont 55 policiers municipaux et 22 agents de surveillance de la voie publique (ASVP).
- Élaboration d'une Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2022/2024

de 15 actions adaptées aux spécificités locales diagnostiquées par la Ville et ses partenaires (bailleurs, éducateurs spécialisés, Éducation nationale, justice, T2C...).

Prise en compte d'un Conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance (CMSPD) regroupant les 21 communes de Clermont Auvergne Métropole.

- Création d'une Brigade de soirée et de proximité (BSP) travaillant jusqu'à 1h du matin.
- Déploiement de la vidéoprotection (La Gaulhière, Victoire...), avec plus de 120 caméras aujourd'hui.
- Conventions avec la T2C et la gendarmerie nationale pour garantir coordination et complémentarité avec la PM.
- Équipement de la PM avec des pistolets à impulsion électrique.



Notre action en faveur de la tranquillité publique et de la prévention se déroule à de multiples niveaux et en collaboration avec la totalité des acteurs concernés, aussi bien au niveau local que national.

JÉRÔME GIRARD

La brigade de soirée et de proximité